



coupe AA

coupe BB

coupe CC

coupe EE



PAP rue du Village

Limite PAP : 1679m²

Lot 1 : 810m²
Lot 2 : 298m²
Lot 3 : 227m²
Lot 4 : 335m²

Surface cédée : 9m²
abris-bus

LEGENDE: représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT / ILOT

surface d'emprise au sol [m²]

surface scellée au sol [m²]

type de toiture

disposition et nombre de constructions

hauteur des constructions [m]

surface du lot / de l'ilot [ares]

surface constructible brute [m²]

type et nombre de logements

nombre de niveaux

Délimitation du PAP et des zones du PAP

Délimitation du PAP Parc Flammand

Délimitation des différentes zones du PAP

Parc Flammand

Courbes de niveau

--- terrain existant

- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, IV

+1.2, II

+1.2, C

+1.2, S

Hauteur des constructions

haux

haux

haux

haux

Types, dispositions et nombre de constructions

oc

oc

xm

xm

xm

Types et nombre de logements

lu

lu

Formes de toiture

tp

tp

tp

Dégré de mixité des fonctions

min x %

max x %

Espaces extérieurs privés et publics

EVP

EVP

EVP

ADU

terrasses

espace extérieur pouvant être scellé

voie de circulation motorisée

espace pouvant être dédié au stationnement

chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

voie de circulation de type zone résidentielle ou agrie de rencontre

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté

arbre à moyenne ou haute tige à conserver

haie vives projetée

haie à conserver

muret projeté

muret à conserver

servitude

servitude de type urbanistique

servitude écologique

servitude de passage

élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

retenoir à ciel ouvert pour eaux pluviales

canalisation pour eaux pluviales

canalisation pour eaux usées

canalisation pour eaux usées

Trottoir public

Référence: JG553/BDC

Le présent document fait partie du projet ayant fait l'objet de ma décision d'approbation du 21.08.2010 Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région

Jean-Marie HALSDORF

Vu et approuvé provisoirement par le conseil communal en sa séance du 25 avril 2012

ENTRÉ LE 15 MAI 2012

Commune de Schuttrange

C	04.05.2012	Titre dessin	Projet d'Aménagement Particulier	
B	04/04/2012	modification gabaris lots 2 à 3 commune	1013_SCHUTTRANGE	PAP
A	22.03.2011	Ajout arrêt de bus	1/200	3.301
No.	Date	Appr	Approuvé par	Date
				15.02.2011
"Consorts Schummer" Réalisations Immobilières Claude Scuri SA		bureau d'architecture JEAN-LUC LAMBERT		
rue du Village L5370 Schuttrange B.P. 8 L-7201 Wallferdange		Tél: +352 26 50 24 99 Fax: +352 26 50 24 99 26 info@lambert-architecture.lu 143 rue de Schonne L-4487 BELVAUX		